

Procès-verbal de l'AG de l'ANCE du 30 mars 2026

Présents : Claudio Schwarz, Patrick Hasler, Michel Volorio, André Desages, Serge Vuilleumier, Gaëtan Dubois, Jean-Paul Guye, Bertrand Banderet, Hervé Manchandise, Alexis Muller, Nicolas Pélissier, Louis Jeanneret, Sacha Mikic

Excusés : Christian Züllli, René Galerne, Jason Weber, José Perez, Aneet Arulanantham

1) Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2) Appel

CS fait l'appel.

1. Fontainemelon : Pousse-Bois (Michel Volorio)
2. La Chaux-de-Fonds (Gaëtan Dubois)
3. La Côte-aux-Fées (Serge Vuilleumier)
4. Le Locle (représenté par Jean-Paul Guye)
5. Neuchâtel (Patrick Hasler)
6. Saint-Aubin (Bertrand Banderet – représenté par Jason Weber)
7. Môtiers - **Passif** (Christian Züllli)

3) PV de l'AG précédente

Le PV de l'AG 2025 est accepté à l'unanimité.

2) Rapport du Président

CS rappelle qu'en 2025 notre association a reçu de la part de la Loterie Romande une contribution de 1'900 CHF. La somme de 2'045 CHF a été versé aux formateurs des différents clubs d'échecs. Le Jubilé des 100 ans de La Béroche a été soutenu financièrement par une somme de 1'000.- CHF. Un tournoi, organisé par Sacha Mikic au Reset Bar à La Chaux-de-Fonds, s'est vu octroyé la somme de 100.- CHF.

CS remercie les formateurs des écoles d'échecs du canton.

3) Rapport du caissier

MV présente les comptes et informe que l'ANCE a un déficit de 757.10 CHF qu'il explique par la subvention extraordinaire de CHF 1'000 octroyé à La Béroche et par une erreur de versement en faveur des clubs formateurs. Cette erreur est validé par l'AG à unanimité.

4) Vérification des comptes

BB et JPG ont vérifié les comptes et proposent à l'AG de donner décharge au caissier. Ce qui est fait à l'unanimité.

5) Admissions et démissions

Il y a 7 clubs actifs et un passif. Areuse ayant cessé d'exister, Môtiers est le seul membre passif.

6) Fixation de la cotisation et de la subvention pour les formateurs juniors

CS propose de ne pas changer la répartition pour les cotisations des clubs en fonction des membres, ce qui est accepté à l'unanimité. Après débat, il est adopté par l'AG que le comité doit au moins verser la somme reçue par la Loterie aux écoles d'échecs et que si la somme versée par la Loterie s'avère inférieure à celle normalement due aux écoles d'échecs, l'ANCE prendra en charge la différence. Cette décision est adoptée à l'unanimité et un vote contre.

7) Bilan des manifestations 2025

Championnat cantonal Juniors :

M10 et M14 : 1^{er} Samuel Liengme, du CEN,
1^{er} des M10 : Raphael Gosh, du CEN.
M20 : 1^{er} Elias Girardin, du CEN.

Championnat cantonal de Blitz :

1^{er} Robin Volland, du CEN, avec 8 points sur 9.
2^{ème} Clément Pinson, du CEN avec 7 points.
3^{ème} Roman Tkhoruk, du CEN avec 6.5 points.

Chevaux d'Or :

1^{er} Banderet-Holveck.
2^{ème} Abbet-Girardin.
3^{ème} Jenzer-Volorio.

Reset Bar :

1^{er} Clément Pinson
2^{ème} Sharku Burim
3^{ème} Claudio Schwarz

8) Activités juniors

Pour Neuchâtel, HM signale une hausse des effectifs et l'apport de Jean-Luc Abbet qui vient donner des cours pour les juniors les plus âgés.

Pour la Béroche, BB indique qu'il y a 12 juniors, les cours sont données par Tim Rumpf.

Pour la Côte aux Fées, SV indique 10 juniors

Pour la Chaux-de-Fonds, des difficultés sont intervenus en lien avec les activités professionnelles des formateurs. Pour l'heure, c'est Annet Arulanantham et Emma Kirstein qui donnent les cours. Il est prévu d'allonger les heures de cours.

9) Nominations statutaires

CS informe l'AG qu'Alexis Muller se présente comme président. AM se présente : il a 28 ans, d'origine française, est membre du club de Neuchâtel et de l'expérience dans le monde associatif et dans l'organisation de concert. Sa candidature au poste de président est acceptée à l'unanimité.

CS se propose comme vice-président, ce qui est accepté à l'unanimité.

JP, AD et MV ne se représentant pas au comité, Nicolas Pélissier devient caissier et Sacha Mikic secrétaire. PH, HM et Louis Jeanneret deviennent assesseurs.

Tous ces nominations sont acceptées à l'unanimité.

10) Perspectives 2026

CS cède la parole au nouveau président. Décision est prise que le championnat Blitz sera organisé par Neuchâtel et le championnat cantonal junior par La Chaux-de-Fonds (la gestion du bar sera alloué à Neuchâtel)

Parmi les autres activités futures, AM évoque l'organisation d'un tournoi. L'idée d'un tournoi en plein air est évoqué par BB.

11) Divers

SM annonce organiser un tournoi à Saint-Imier dans le canton de Berne le 11 avril 2026 avec des jeunes en formation.

A la demande de MV, JPG confirme qu'il représente Le Locle et qu'il est de facto le président par intérim depuis le décès de Claude Dubois en 2025.

AM lève l'Assemblée Générale à 21:41

André Desages, le 8.04.2026